D.I.C.RI.M. de TRIGNAC

Document d'Information Communal des RIsques Majeurs

Document à conserver

© CARENE

Risques majeurs

Adoptez les bons réflexes

Services Techniques de Trignac 3 rue Jules Verne 44570 TRIGNAC 02 40 90 01 83 stm@mairie-trignac.fr contact@mairie-trignac.fr www.mairie-trignac.fr



Récapitulatif des conduites à tenir

Le risque d'inondation



informé et suivez les consignes



Prévoyez la surélévation de votre mobilier et électroménager



Mettez-vous Coupez l'eau à l'abri en gagnant un point haut



et l'électricité si nécessaire



téléphonez pas



Ne tentez pas de rejoindre vos proches

Le risque météorologique







Restez Mettez-vous à l'abri informé et suivez les consignes



Soyez vigilant









Restez vous à informé et l'abri suivez les consignes

Ne tentez pas téléphonez de rejoindre vos proches pas



informé et suivez les consignes



Fermez vos volets et obturez les ventilations



Mettez-vous à l'abri



téléphonez pas



Ne tentez pas de rejoindre vos proches



Pas de flamme

Le risque transport de matières dangereuses



informé et suivez les obturez les consignes ventilations



Fermez vos volets et



vous à

l'abri

Quittez la zone d'accident







Ne tentez pas Pas de flamme vos proches

en contact téléphonez de rejoindre avec le pas produit



Risques majeurs

Adoptez les bons réflexes!

Informer les
habitants sur
les risques
majeurs
encourus sur le
territoire de la
commune est une
obligation légale
que le Maire doit
respecter.

La ville de Trignac, de par sa situation géographique et la nature des industries existantes sur les communes voisines (Montoir-de-Bretagne, Donges et Saint-Nazaire), est soumise à des risques majeurs importants.

Le DICRIM (Document d'Information Communal des RIsques Majeurs) de Trignac vous informe sur ce qui existe sur votre commune. Vous y trouverez des conseils et les gestes à adopter pour y faire face.

Informé et responsable, chacun pourra réagir, relayer l'information et se mobiliser en cas de crise importante. La sécurité civile est l'affaire de tous!

Ce document est un outil pratique, conservez-le précieusement!



Risques majeurs

Adoptez les bons réflexes!

Les risques majeurs résultent d'un événement potentiellement dangereux se produisant sur une zone où des enjeux humains, économiques et environnementaux peuvent être atteints.

La ville de Trignac est concernée par des risques :

- naturels

(inondations, risques sismiques et météorologiques)

- technologiques

(risques industriels et transports de matières dangereuses) Les risques majeurs se caractérisent par leur faible fréquence et leur gravité importante.

"Pack" sécurité

A préparer chez soi :

- > radio à piles
- > lampe de poche
- > matériel de confinement
- > nourriture et eau
- > papiers personnels
- > médicaments (notamment traitements quotidiens)

L'alerte

Les sirènes

Sirène RNA (Réseau National d'Alerte) situé au Centre de Secours, 3 bis rue Jules Verne

- Début : 3 séquences d'1 minute 41 secondes (1'41") séparées par un intervalle de 5 secondes (5")
- Fin: son continu 30 secondes (30")



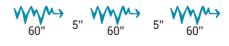
essai le 1er mercredi du mois

- Début : 3 séquences de 60 secondes (60") séparées par un intervalle de 5 secondes (5")
- Fin: son continu 30 secondes (30")









Son continu sur 30"

Important

Si vous entendez le signal d'alerte, mettez-vous à l'abri, confinez-vous et écoutez la radio FM 88-1 France Bleu Loire Océan

Ecoutez le signal d'alerte www.iffo-rme.fr

(rubrique Ressources / sons)

Les alertes météorologiques

Météo France diffuse une carte de vigilance des situations qui peuvent être dangereuses dans les 24h à venir (niveau vert, jaune, orange, rouge).

Dès le niveau orange, suivez les conseils de comportement. Ces alertes disponibles sur le site Internet www.meteofrance.com, sont relayées par les médias



D.I.C.RI.M. de TRIGNAC : Document d'Information Communal des RIsques Majeurs

Le risque d'inondations

Adoptez les bons réflexes!



Une inondation est une submersion plus ou moins rapide du sol engendrée par les eaux superficielles.



Ce risque se manifeste par une :

- inondation régulière et progressive due à des pluies importantes et durables
- inondation brusque et soudaine consécutive à des pluies importantes



La ville de Trignac est bordée par le Brivet et les marais de Brière. Les marais sont notamment soumis à l'accumulation des eaux de ruissellement.

Avant

- suivez les consignes des autorités
- déplacez les véhicules susceptibles d'être inondés
- protégez-vous dès l'annonce de la montée des eaux :
 - rangez au sec produits toxiques, documents officiels
 - bouchez les ouvertures basses du domicile
 - faites une réserve d'eau potable
 - coupez l'eau, l'électricité et le gaz si nécessaire

Pendant

- ne tentez pas de rejoindre vos proches ni d'aller chercher vos enfants à l'école (les écoles disposent d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité)
- libérez les lignes téléphoniques pour les secours
- ne vous engagez pas en zone inondée
- évacuez sur ordre seulement

Après

- aérez et désinfectez les pièces
- chauffez dès que possible
- circulez avec prudence
- déclarez les dégâts à votre compagnie d'assurance

Les bons gestes



Restez informé et



Prévoyez la surélévation de votre mobilier et électroménager













Le risque météorologique

Adoptez les bons réflexes!

Si les vents violents sont les phénomènes les plus fréquents, la ville de Trignac peut aussi être exposée aux chutes de neige ou aux températures extrêmes.

Nous parlons de tempête lorsque les rafales de vent approchent les 100km/h dans les terres et 120km/h sur les côtes.





Fortes précipitations











Neige Verglas

Les cartes de vigilance météo sont diffusées sur le site de Météo France et relayées par les radios, les télés et la presse écrite : www.météo.fr (rubrique vigilance météo).

Avant

- mettez à l'abri ou amarrez les objets susceptibles d'être emportés
- évitez de prendre la route, reportez vos déplacements

Pendant

- ne tentez pas de rejoindre vos proches ni d'aller chercher vos enfants à l'école (les écoles disposent d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité)
- mettez-vous à l'abri dans un bâtiment en dur ; fermez portes et volets
- ne vous abritez pas sous un arbre
- ne vous approchez pas des lignes électriques

Après

- réparez pour éviter les dégats supplémentaires (ex : toiture)
- faites couper arbres et branches qui menacent de tomber
- ne touchez pas aux câbles tombés à terre



Les bons gestes



Restez informé et suivez les consignes



Mettezvous à l'abri



Ne vous approchez pas des lignes électriques



Ne tentez pas de rejoindre vos proches



Évitez tout déplacement



Ne vous abritez pas sous un arbre



Pour plus d'information 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarite-sante.gouv.fr / www.meteo.fr / #canicule



Le risque industriel

Adoptez les bons réflexes!



Notre commune est concernée au titre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) par un établissement SEVESO seuil haut implanté sur la commune de Montoir-de-Bretagne : Yara France.

Cet établissement est soumis à une règlementation particulière et est contrôlé par les services de l'État.



Avant

- s'informer sur les risques, le signal d'alerte et les consignes
- si vous entendez le signal d'alerte, confinez-vous :
 - arrêtez les systèmes de chauffage, ventilation et climatisation
 - fermez portes et fenêtres
 - obturez les entrées d'air avec du ruban adhésif étanche à l'air (portes, fenêtres, prises, interrupteurs, bouches de ventilation, coffrages et volets roulants, trappes et éléments traversant les parois...)
 - prévoyez des linges humides en cas de picotement du nez et un escabeau
 - vérifiez la péremption des rouleaux adhésifs (remplacement tous les 2 ans)
 - remplacez le stock de piles destiné à la radio et à la lampe de poche
 - renouvelez le stock de bouteilles d'eau et aliments conditionnés

Pendant

- ne tentez pas de rejoindre vos proches ni d'aller chercher vos enfants à l'école (les écoles disposent d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité)
- rejoignez le bâtiment le plus proche et se confiner
- ••••• ne fumez pas et ne sortez pas
- ne téléphonez pas
- ne mangez pas et ne buvez pas de produits non conditionnés

Après

- ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation
- suivezles consignes données par les autorités concernant la consommation d'eau et les denrées alimentaires
- aérez le local de confinement

Les bons gestes





Mettez-vous à l'abri





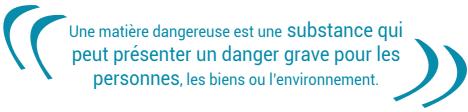






Le risque transport de matières dangereuses

Adoptez les bons réflexes!



Une matière dangereuse peut être inflammatoire, toxique, explosive, corrosive ou radioactive.

A Trignac, les flux de transports de matières dangereuses s'effectuent par:

- la RN 171 et la RD 213
- la voie ferrée
- les canalisations pipeline et gazoduc
- la voie fluviale avec la proximité du port de Montoir-de-Bretagne



La nature des produits transportés est identifiée par des codes et un pictogramme sur le véhicule.



Si vous êtes témoin d'un accident

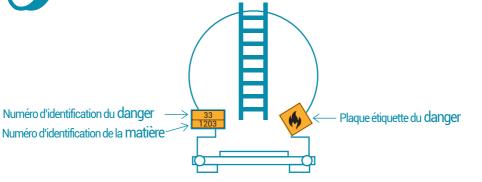
Donnez l'alerte:

sapeurs pompiers

18 ou 112

police ou gendarmerie 17

Précisez le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro de produit et le code danger.



Les bons gestes



Restez informé et suivez les consignes



Fermez vos volets et obturez les



Mettezvous à





N'entrez pas en contact avec le produit



Ne tentez pas de rejoindre vos proches







Le risque sismique

Adoptez les bons réflexes!

Un séisme se traduit en surface par des vibrations au sol. Il provient de la fracturation des roches en profondeur.

La ville de Trignac est classée en zone de sismicité modérée 3, sur une échelle de 1 (faible) à 5 (forte).



Quels sont les risques?

Les mouvements de terrain peuvent se traduire par :

- des glissements de terrain
- des chutes de pierres

Quelles sont les conséquences?

- **pour les personnes** : blessures, décès surtout si les secousses sont rapides et incontrôlées
- **pour les biens** : fissurations, effondrement partiel sans réhabilitation possible, destruction totale...

Avant

- repérez les points de coupure d'eau, électricité et gaz
- appliquez les normes et règles parasismiques pour toute construction neuve

Après

- évitez de téléphoner
- méfiez-vous des répliques, il peut y avoir d'autres secousses



Ecoutez FM 88.1

(France Bleu Loire Océan) pour suivre l'évolution de la situation*

* ou tout autre média (internet, TV...)

Pendant

RESTEZ OÙ VOUS ÊTES!

à l'intérieur

- mettez-vous à l'abri près d'un mur, une colonne porteuse
- éloignez-vous des fenêtres
- si vous êtes au rez-de-chaussée et à proximité de la sortie, sortez et éloignez-vous du bâtiment

à l'extérieur

- ne restez pas sous des fils électriques, ou sur ce qui peut s'effondrer (pont, corniches...)
- en voiture
 - arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

Les bons gestes



Restez informé et suivez les consignes



Fermez vos volets et obturez les ventilations







Pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et/ou soins lourds, pensez à vous inscrire ou inscrire vos proches via le CCAS de Trignac sur le registre des personnes vulnérables.

CCAS de Trignac - 36 rue Léo Lagrange - 02 40 17 57 80



Pompiers 18 ou 112
Police/gendarmerie 17
SAMU 15
Mairie 0240458225



www.prim.net www.meteofrance.com www.risques.gouv.fr

Services Techniques de Trignac 3 rue Jules Verne 44570 TRIGNAC 02 40 90 01 83 stm@mairie-trignac.fr contact@mairie-trignac.fr www.mairie-trignac.fr

